

# SCHÉMA DIRECTEUR DE RÉNOVATION : COMMENT PRIORISER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ?

## OBJECTIFS

## LA PÉPITE EN CHIFFRES

en 2021

**7** COMMUNES  
ont bénéficié du  
Schéma Directeur  
de Rénovation en  
Gironde

**61** BÂTIMENTS  
ÉTUDIÉS

**17** RÉNOVATIONS  
LOURDES estimées

**11** BÂTIMENTS À CÉDER  
estimés

**12** BÂTIMENTS À  
AMÉLIORER estimés

## RESSOURCES NÉCESSAIRES

**20** Jours de travail en  
interne à l'ALEC

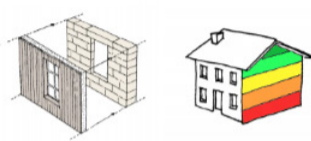
Un.e ingénieur.e architecte  
au CAUE de la Gironde

Un chargé de projet en  
interne à l'ALEC

L'ALEC en soutien au CAUE de la Gironde, participe au déploiement et à la mise en œuvre du Schéma Directeur de Rénovation pour permettre aux collectivités :

- de dresser une photographie de leur patrimoine,
- d'estimer les enjeux de la rénovation,
- définir des projets de rénovation globale, pertinents et prioritaires,
- et d'esquisser la stratégie d'intervention, technique et financière.

### RENOVATION LOURDE



### AMELIORATION A PREVOIR



### BATIMENTS A CEDER



## DESCRIPTIF

### Un outil d'aide à la décision

Le Schéma Directeur de Rénovation permet ainsi aux élus de prioriser les actions de rénovation à engager et d'avoir une vision pertinente de l'évolution du parc bâti à moyen terme.

### Une analyse multicritère

Le Schéma Directeur de Rénovation analyse le bâti en fonction de plusieurs critères :

- La valeur architecturale,
- L'état des bâtiments,
- La fonctionnalité et l'usage du bâti,
- La consommation énergétique,
- Le potentiel d'amélioration.

### Un partenariat alliant les compétences architecture et énergie

En étroite collaboration avec le CAUE de la Gironde, le Schéma Directeur de Rénovation propose un service intégrant l'ensemble des enjeux qui gravitent autour d'un projet de rénovation.

L'ALEC apporte son expertise dans le suivi et la gestion énergétique du patrimoine public dans un processus d'analyse plus large intégrant des disciplines connexes et notamment l'architecture.



*Le Schéma Directeur de Rénovation nous évite d'avoir des doutes et d'engager la commune dans des projets qui ne seraient pas bons pour elle. Cela nous a permis de prioriser nos actions et nous a donné des arguments solides pour expliquer à nos administrés nos choix.*

Pierre JOLY, maire de la commune de Bourg-sur-Gironde



## CONTACT

Sébastien DURAND  
sebastien.durand@alec-mb33.fr

en partenariat avec

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde (CAUE)